

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 13.12.16

.....
L'an deux mille seize, le treize décembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-huit novembre par le maire Didier CORBINAUD.

Etaient présents : Didier CORBINAUD - Marie-Lise LEGRAND - Patrick CHARLET - Danny LOBRY - Yves GERIN - Cédric DUPONT - Bérangère WERY

Etaient absents : Jean-Pierre DHOUDAIN (décédé) - Antonio GALLO (démissionnaire) - Laurence SANNIER (démissionnaire) - Rémi LE ROUZIC (procuration donnée à Danny LOBRY)

Secrétaire de séance : Cédric DUPONT

Monsieur le maire débute la séance en faisant respecter une minute de silence en mémoire de M. Jean-Pierre DHOUDAIN.

***** Questions inscrites à l'Ordre du Jour :**

- 1/ Nomination d'un deuxième Adjoint :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que lors de la réunion du 28 mars 2014, les membres du conseil avaient décidé de porter à deux le nombre d'adjoints. Il rappelle également que depuis cette date, le conseil déplore le décès de M. Jean-Pierre DHOUDAIN, deuxième Adjoint, ainsi que la démission de M. Antonio GALLO et de Mme Laurence SANNIER.

Monsieur le maire demande si un conseiller est volontaire pour assurer les fonctions de deuxième adjoint. En l'absence de tout volontaire, il propose au conseil de ramener le nombre d'adjoints à un.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à un.

- 2/ Don à une commune en difficulté :

La. Monsieur le maire expose aux membres du conseil que la commune de LAUCOURT (SOMME) fait face à d'importantes difficultés financières suite au décès accidentel de deux bénévoles élaguant les arbres de la place, en précisant que cela pourrait arriver à notre commune. Il propose d'accorder un don exceptionnel à la commune de LAUCOURT.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition et fixe à trois cent euros le montant du don.

Le Conseil espère à l'unanimité que toutes les communes sollicitées par la commune de LAUCOURT auront la décence de faire un geste de solidarité similaire.

- **3/ Adhésion de la CCCA au Pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis :**

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité que la Communauté de communes adhère au Pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis.

***** Questions diverses :**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil qu'une enquête publique relative au schéma de cohérence territoriale Sambre-Avesnois sera ouverte du 3 janvier au 2 février 2017 inclus (affichage en cours).

A une question de Mme LEGRAND relative aux heures d'éclairage public, Monsieur le maire explique que l'éclairage est contrôlé par une horloge dite astronomique, réglée sur les horaires officiels de lever et coucher du soleil. Aucun autre réglage n'est possible sur ce type d'horloge.